

# Autoproduire son projet musical

## Objectifs :

Comprendre l'environnement économique de la musique enregistrée de nos jours.

Mettre en place un retroplanning et un budget prévisionnel.

Être capable d'analyser un projet musical dans sa globalité afin de mener à bien les différentes étapes artistiques et techniques de la réalisation musicale du projet.

Être capable de préparer une session de studio, enregistrement, montage, mixage, mastering.

## Programme détaillé :

### 1re partie : l'autoproduction musicale, mode d'emploi

Structuration artistique et structuration administrative.

Déterminer l'objectif principal de la production.

Déterminer les équipes de travail et les postes occupés (au niveau de la production, la diffusion, la promotion).

Préparation d'un planning et d'un budget à partir d'un cas pratique.

Déterminer les durées probables et détaillées des étapes de productions du cas pratique : création, arrangement, prises de son, mixage, mastering.

### 2e partie : la réalisation musicale/si possible partie en studio d'enregistrement

Les outils :

Les stations de travail digitales (DAW), le séquenceur, les plug in.

Les acteurs du processus de la création musicale.

Les studios (ou home studio).

Les compétences humaines :

Le domaine de compétence du musicien, de l'ingénieur du son, de l'arrangeur, du réalisateur, du producteur.

Nouveaux acteurs : beatmaker, producteur, remixeur.

Critère d'appréciation technique des différents acteurs.

Travail en équipe.

Les outils d'aide à la décision :

Grille d'analyse d'un projet musical.

Critères intrinsèques artistiques et techniques.

Contraintes (budget, planning, localisation).

Objectifs artistiques et techniques.

### 3e partie :

Étude en commun des projets des participants, coanimée par les deux intervenants.

**Publics concernés :** artistes autoproduits (DIY), musiciens confirmés ou en voie de professionnalisation organisant la production d'un enregistrement indépendant, producteurs des musiques urbaines, jeunes directeurs artistiques, auteurs, compositeurs...

**Prérequis :** bonne connaissance des musiques actuelles, une pratique courante de la musique et une pratique occasionnelle de la MAO sont nécessaires.

**Durée :** 5 jour(s) soit 35 heures

**Coût :** 700.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** une fois par an

**Effectif :** maximum de 10 stagiaires

**Formateurs :** Myriam EDDAÏRA (studio d'Ikken, ingénieur du son, réalisatrice, formatrice), Nicolas DUFOURNET (studio Melodium, ingénieur du son, réalisateur, consultant).

**Modalités d'évaluation :** quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact :** bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat :** Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :** présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage fourni avec la formation :** //

**Informations complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT.

**Public en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00

**Financement :** dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** <https://cnm.fr/formations/autoproduire-son-projet-musical/>

**Date de dernière mise à jour de cette page :** 22/01/2021